



Location minibus au titre de l'association sportive



Vous avez pris l'attache du professeur référent pour votre activité et vous avez étudié avec lui les possibilités de déplacement pour votre compétition FFSU.

La seule option possible est de louer un ou plusieurs minibus.

Il devra évidemment donner son aval.

À ce stade, vous devez suivre la démarche suivante afin d'éviter toutes mauvaises surprises au moment du remboursement des frais engagés.

Nous avons des partenaires privilégiés pour effectuer ces locations.

- Super U

- Ucar

- 1- Lors de la réservation dans le cadre d'une compétition FFSport U, faire la demande au nom de l'ASUT (et donc la réservation au nom de l'ASUT) soit ASUT-14 avenue Monge 37200 Tours.**
- 2- Donner le nom ou les noms des chauffeurs qui conduiront et qui donc, viendront chercher et ramener le véhicule.**

En cas de conducteurs multiples, il faut produire auprès du loueur un permis de conduire par chauffeur potentiel.

- 3- Prévenir le loueur que le véhicule ne peut être donné qu'à ce ou ces conducteurs.**
- 4- Prévenir le ou les conducteurs qu'il.s doi.ven.t prendre le véhicule auprès du loueur en se présentant au nom de l'ASUT(et non au nom du SUAPS)**
- 5- Prévenir le ou les conducteurs que les infractions au code de la route et toutes les sanctions financières et autres sont de la responsabilité du conducteur y compris, éventuellement, les frais liant l'ASUT et le loueur.**

ATTENTION : Les minibus loués pour les stages doivent être réservés au titre du SUAPS.